

CÉLINE, FABRICATION D'UNE LÉGENDE VICTIMAIRE ET DÉCOUVERTE DU NÉGATIONNISME (1944-1951)

Pierre-André Taguieff

Les Belles lettres | « Archives Juives »

2016/2 Vol. 49 | pages 69 à 94

ISSN 0003-9837

ISBN 9782251694436

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-archives-juives1-2016-2-page-69.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Les Belles lettres.

© Les Belles lettres. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Céline, fabrication d'une légende victimaire et découverte du négationnisme (1944-1951)

PIERRE-ANDRÉ TAGUIEFF

« Le persécuté c'est moi »

Céline, lettre à Lucette Destouches, 13 août 1946¹

On connaît la remarque introductive de Sainte-Beuve, dans son *Port-Royal*, au long développement qu'il consacre à Montaigne : « On a tout dit sur Montaigne depuis plus de deux siècles qu'on en parle et quand de grands et charmants esprits, Pascal en tête, y ont passé². » A-t-on tout dit sur Céline ? Cette question faussement simple mérite d'être posée. Nombre de nos contemporains supposés cultivés sont aujourd'hui convaincus qu'on a tout dit sur Céline depuis plus de quatre-vingts ans qu'on en parle et que tant de grands esprits ou de critiques exigeants se sont penchés sur son œuvre. Mon pari est contraire. Nous avons encore beaucoup à apprendre sur Céline, et peut-être surtout beaucoup à comprendre, en explorant sa vie comme en lisant et relisant son œuvre, sans en rien exclure. Beaucoup aussi à apprendre et à comprendre, à partir du cas Céline, sur l'engagement des écrivains et l'importance de l'antisémitisme dans la formation de leurs orientations politiques, notamment au cours des années 1930³. L'exemple de la participation de Céline à la Collaboration, sous des formes particulières liées à son statut symbolique (un « grand écrivain » doublé d'un « prophète »), est peut-être le plus significatif⁴. À la question de l'engagement politique s'ajoute celle de la responsabilité des écrivains, abordée dans de récents travaux, où le cas Céline est étudié d'une façon comparative⁵.

La plupart des céliniens, convaincus par les déclarations autodéfensives de l'intéressé après la Libération, nient les faits ou les minimisent lorsqu'ils les reconnaissent. Parmi les connaisseurs de Céline, beaucoup savent, mais soit ils ne savent pas qu'ils savent, soit ils ne veulent pas le savoir. Ils sont aveuglés par l'empathie ou l'admiration, ou bien décidés

à ne rien concéder aux accusateurs de leur héros, qu'ils continuent de prendre pour un innocent persécuté, celui qui dira de lui-même : « Ferdine, payant con pour tout le monde⁶. » Tous ne sont donc pas de mauvaise foi. Mais rares sont ceux qui osent prendre une nette distance vis-à-vis de la légende célinienne, celle d'un héros et d'un martyr de la Littérature, injustement accusé. Cette légende a été fabriquée par Céline et son proche entourage dans les années d'après-guerre, avant d'être largement diffusée par une masse de critiques et de journalistes célinophiles, suivis par des biographes indulgents ou complaisants donnant dans l'exercice d'admiration. Ces approches apologétiques, favorisées par une information insuffisante et une absence d'esprit critique, relèvent aujourd'hui d'une histoire et d'une sociologie de la réception de l'œuvre célinienne⁷. La page hagiographique est désormais tournée dans nombre de travaux savants⁸.

Fabrication de la légende : le patriote persécuté Pour Céline, l'après-guerre est précoce et se confond avec sa prise de

conscience, après la défaite allemande à Stalingrad du 2 février 1943, que le camp hitlérien auquel il s'est rallié est voué à être vaincu, ce qui signifie pour lui le risque d'une condamnation à mort pour trahison. Il devient d'une extrême prudence, au point de faire retirer son nom, le 15 mai 1943, du comité d'honneur du Cercle européen où il figurait depuis août 1942, comme s'il préparait déjà ses dénis et mensonges ultérieurs : « je n'ai jamais été membre [...] d'aucun groupement⁹ » ; « je n'ai jamais appartenu [...] à aucune société franco-allemande¹⁰ ». Ses déclarations antijuives se font de plus en plus rares dans la presse collaborationniste. On trouve l'une des dernières dans une lettre publié le 9 juillet 1943 par *Je suis partout* où il dénonce, avec une retenue suprenante venant d'un tel pamphlétaire, l'enjuivement de la bourgeoisie



En couverture du dernier livre de P.-A. Taguieff et A. Durauffour (2016), une photo de Céline et de sa femme Lucette, prise le 11 mai 1941, lors de l'inauguration de l'Institut d'étude des questions juives, rue de la Boétie à Paris.

française : « Le désastre 40 est dû à la juiverie, à la dénatalité et à la fuite des officiers. Notre bourgeoisie ne veut plus rien donner et veut tout prendre. [...] Elle est devenue juive. [...] En 39, la bourgeoisie était devenue si juive, les cadres de l'armée si jouisseurs, si mous, que la guerre lui parut tout de suite insupportable. Défaillance totale ¹¹. » En 1944, les Juifs, sans disparaître totalement du propos célinien, s'y font plus rares, et surtout ne constituent plus la cible principale de ses accusations délirantes.

À l'approche de la fin du Troisième Reich, celui qui pouvait passer pour un fanatique tout entier dévoué à la cause aryenne montre qu'il est aussi un homme avisé, qui anticipe et mesure sans illusion les dangers de sa situation : il sait mieux que quiconque les charges qui peuvent peser contre lui. L'instinct de conservation l'emporte chez Céline, ce qui se traduit par un solide opportunisme et la mise en œuvre de stratégies auto-défensives. Entre 1944 et 1951, il ne s'agit plus pour Céline que de sauver sa peau, « cet absolu du but » ¹². C'est la préoccupation constante qui remplit la correspondance de l'écrivain en exil avec ses avocats, ses amis et divers magistrats. Cette peur mêlée de paranoïa incite Céline à multiplier les précautions dans ce qu'il dit et publie, et explique jusqu'aux plus apparents reniements :

Pour revenir il faut que j'entreprenne un long travail de raccommodage avec les juifs... *cela est possible* mais il faut que j'établisse les contacts politiques habiles et efficaces... Dénoncer l'antisémitisme... que l'antisémitisme n'a plus aujourd'hui aucun sens ¹³...

Le propos dénote lucidité et rouerie. Céline sait que pour revenir en France et, plus tard, dans l'espace public, il doit recouvrir la réalité qui fut la sienne entre 1937 et 1944, la nier, la camoufler, la déformer. La figure du prophète antijuif, du « pape de l'antisémitisme ¹⁴ » rallié au camp hitlérien doit se troubler, se vider de sens, jusqu'à devenir une injure creuse, dictée par la haine de ses ennemis. Le détail des prises de position, allocutions, démarches et dénonciations sous l'Occupation doit être enseveli sous les déclarations fermes ou tonitruantes, sérieuses ou rigolardes de l'écrivain-stratège qui ne recule jamais devant le mensonge et la répétition logorrhéique des bobards protecteurs. Il se permet désormais toutes les cabrioles rhétoriques destinées à brouiller les pistes. Dès le 20 mai 1945, il glisse une suggestion argumentative à Maître Mikkelsen, son avocat danois :

J'ose suggérer si l'on cherche une similitude ou un précédent diplomatique et policier à mon cas que l'on me traite comme l'on a traité les juifs qui ont

demandé asile en péril de mort... Je suis largement aussi menacé qu'eux, dans mon propre pays et hélas aussi dans les autres pays ¹⁵...

Si l'analogie est boîteuse, mettant en rapport un individu et un groupe humain, elle éclaire l'égoïsme monstrueux de l'écrivain, qui ne cesse de répéter depuis 1945 : « La victime de tout ceci c'est moi et moi seul – personne autre [...] ¹⁶ ».

Dans une autre lettre à Mikkelsen, le 5 mars 1946, Céline, s'inspirant des lectures esthétisantes de ses pamphlets, cherchait sans vergogne à se dédouaner : « Aurais-je inventé l'antisémitisme ? N'a-t-on jamais entendu parler [...] de Drumont, Gobineau, Vacher de Lapouge, Drault, Pemjean et mille autres ? L'antisémitisme est aussi vieux que le monde, et le mien, par sa forme outrée, énormément comique, strictement littéraire, n'a jamais persécuté personne ¹⁷. » Et de préciser, contre ceux qui l'accusaient d'avoir été « le grand responsable des persécutions juives [*sic*] en France » : « D'autant plus que je n'ai jamais dans mes livres recommandé aucune mesure antisémite [...]. Enfin et surtout il n'y a jamais eu de persécution juive [*sic*] en France ¹⁸. » Le message célinien est clair : un antisémitisme « outré », « comique » et « strictement littéraire » ne saurait faire de mal à personne. En tous cas, pas aux Juifs. Les admirateurs et les encenseurs de Céline ont entendu le message, avant de s'empresser de le diffuser et de lui donner la respectabilité d'un jugement académique. Dès lors devenaient légitimes la fermeture des études céliniennes sur le culte de la forme (ou de « l'innovation stylistique ») et la célébration esthétique.

Quelques mois plus tard, Céline fait un pas de plus dans l'abjection. En novembre 1946, dans ses « Réponses aux accusations », Céline écrit avec un culot sans pareil à propos de ses positions sur la « question juive » :

Tout bien examiné, honnêtement envisagé, sans passion, considérant les circonstances, *les Juifs devraient m'élever une statue pour le mal que je ne leur ai pas fait et que j'aurais pu leur faire*. Eux me persécutent, je ne les ai jamais persécutés ¹⁹.

Céline ne plaisante pas, il ne « rigole » pas, il est très sérieux dans sa demande provocatrice d'une « statue pour le mal » qu'il n'aurait pas fait aux Juifs et qu'il aurait « pu leur faire ». Une statue pour une abstention supposée : comment ne pas percevoir le scandale ? Et pourtant, le célinien de plume ordinaire, lorsqu'il fait mine de s'étonner d'un tel propos, se garde de juger Céline. Il se réfugie dans la suspension du jugement, supposant complaisamment l'existence de plusieurs hypothèses interprétatives entre lesquelles il peut s'abstenir prudemment de trancher.

Après avoir cité la phrase scandaleuse de Céline (« Les Juifs devraient m'élever une statue... »), tel thuriféraire à demi officiel ne conclut pas, il joue la carte de l'ambiguïté (supposée) du texte et de l'incertitude du lecteur : « Cette affirmation laisse perplexe : est-elle dictée par un cynisme absolu ou par la plus grande des naïvetés²⁰ ? » Naïf, Céline ? Ou seulement cynique ? Pourquoi pas, plus simplement, menteur et manipulateur sans scrupules ? Bref, un « salaud » au sens le plus fort du terme. Cette ultime ligne de défense des célinistes est ainsi caractérisable : quand on ne peut plus nier la réalité, on ouvre une zone d'ambiguïté. Il en va de l'ambiguïté comme du sous-entendu : ils ne peuvent être niés sans laisser une part de doute. Le laisser entendre présente bien des avantages rhétoriques par rapport au donner à entendre. Il ménage un espace où règne le doute, lequel profite à celui qui joue sur l'ambiguïté, sur l'indétermination sémantique et l'incertitude interprétative. La perplexité devient dès lors une posture acceptable et confortable. L'essentiel est sauvé : car il s'agit toujours de sauver Céline.

Le 26 juillet 1946, prenant sans vergogne la pose judéophile, Céline écrit à Mikkelsen : « Les juifs font sauter les Anglais en Palestine ils ont bien raison. Vive les Juifs ! Personne ne peut les remplacer. Plus je vais plus je les respecte et les aime. [...] La prochaine fois que je voudrai me sacrifier je le ferai pour les Juifs²¹. » En mars 1948, dans une lettre adressée à son admirateur juif américain Milton Hindus, la sympathie se transforme en empathie : « L'antisémitisme en Russie comme ailleurs c'est idiot c'est à dégueuler – [...] Je suis beaucoup plus fait pour m'entendre avec les Juifs qu'avec les aryens d'aujourd'hui dégénérés [...]»²². Confidence qu'il répète trois jours plus tard à son ami Albert Paraz (1899-1957), mêlant l'injure (« Youtres ») à la célébration : « Questions Juifs. Imagine qu'ils me sont devenus sympathiques depuis que j'ai vu les Aryens à l'œuvre : fritz et français. [...] Quelle sale clique ! Ah j'étais fait pour m'entendre avec les Youtres. Eux seuls sont curieux, mystiques, messianiques à ma manière²³. » L'éloge des Juifs n'est plus ici de l'ordre de la provocation, comme il avait pu l'être sous l'Occupation. Si le blâme demeure implicite dans l'éloge appuyé, la visée est tout autre, et relève du calcul de l'intérêt bien compris : Céline avait mesuré le parti qu'il pouvait tirer du fait d'être défendu par des Juifs tels que le journaliste influent Paul Lévy, le directeur de *Aux Écoutes*, ou l'universitaire américain Milton Hindus²⁴.

Dans les textes publiés ou les propos rapportés, un tournant est observable après l'été 1943, marqué d'abord par un changement de

vocabulaire : l'opposition entre « Juifs » et « Aryens » tend à être remplacée par l'opposition entre « étrangers » et « Français » (ou « gentils », etc.). Mais par le terme « étrangers », dont l'emploi est dicté par l'auto-censure, Céline se réfère souvent à diverses catégories de Juifs. Il recourt donc à un mode indirect de catégorisation ethnique, qui coexiste avec l'emploi du mot « Juif » (qui, à l'instar de « Youtres » ou de Youpins », ne disparaît pas dans la correspondance privée²⁵) ou de substituts lexicaux plus ou moins clairs, tels que « les Palestiniens²⁶ » ou l'amalgame polémique « Afro-Asiates²⁷ ». La visée stratégique est claire et s'inscrit dans un horizon post-antisémite, comme il l'indique lui-même dans une lettre de juin 1947 à Albert Naud : « Non, toute cette passion [antisémite] est périmée – Cela ne veut plus rien dire. Voilà ce qu'il me paraît. Il s'agirait de s'adresser à quelques juifs intelligents, non abrutis de haine, *pratiques*. La manœuvre est délicate. Enfin *Milton Hindus* qui me fait tant de bien en USA (et si juif !) a pris les devants²⁸. » L'instrumentalisation du « Rabbin Hindus²⁹ » est à l'ordre du jour. Parallèlement s'opère un déplacement dans les cibles ethno-raciales explicitement désignées des Juifs vers les Noirs, les Jaunes ou les Chinois, les métis (illustrant la destruction de la « race blanche »³⁰), etc. Il arrive à Céline de théoriser la question : « Nous gentils ne sommes plus dans la course ! [...]. Le Juif lui-même est entièrement débordé noyé par le noir, le jaune, le métis, (ou à la veille de l'être) et les frénésies matérialistes³¹. » Il y revient dans une lettre à Charles Deshayes : « Et puis vraiment tout ceci est dépassé !... La question jaune et noire se pose et commande TOUT, écrase tout – et la question mécanique – le progrès matériel – l'énorme fornication d'Asie + l'hygiène + l'avion – emportent tout³². »

En avril 1947, Céline fait à Hindus deux révélations :

La question d'antisémitisme n'a plus aucun sens, c'est devenu une imbécile querelle de famille sans issue – Il y a autant de juifs au pouvoir à New York qu'à Moscou. Tout cela est neutralisé. Les nazzis [*sic*] eux-mêmes n'ont jamais sérieusement songé au racisme. [...] Leur racisme n'a jamais été plus loin que l'attrape gogo³³.

Le 14 juin, après avoir déclaré au même Hindus que les Juifs sont « les pères de notre civilisation » et qu'on « maudit toujours son père un moment donné », ce qui suffit pour lui à expliquer (et à minorer) l'antisémitisme, il réaffirme son diagnostic : « De toute façon il n'y a plus d'antisémitisme possible, concevable – L'antisémitisme est mort d'une façon bien simple, physique si j'ose dire. Il y a autant de commissaires

du peuple juifs à Moscou que de banquiers juifs à New York [...] *l'antisémitisme ne VEUT PLUS RIEN DIRE* ³⁴. »

Si l'antisémitisme a perdu tout sens, c'est donc en raison de la victoire totale des Juifs, qui dirigent l'Amérique comme l'Union soviétique et n'ont plus d'ennemis déclarés. Le 19 juillet, Céline incite Hindus à enquêter sur « *l'état actuel de la question juive en Europe* », afin de « liquider *l'antisémitisme*, mais d'une façon intelligente – pas stupidement, systématiquement délirante apologie du juif, ce qui est aussi imbécile que l'antisémitisme systématique ³⁵ ». Et de lui glisser d'une façon perverse et subtilement ironique : « Vous êtes l'homme d'une telle entreprise, qualifié par votre culture, votre race, et votre audace et je l'espère *votre talent*. Et quelle vente – ! Je vous promets un chapitre, bien entendu ³⁶. »

Quant aux perspectives d'avenir, Céline imagine une réconciliation des Juifs et des Aryens face à l'ennemi commun. Il s'agit d'en finir à la fois avec l'antisémitisme et avec le philosémitisme. Pour ce faire, il faudrait constituer un « comité international de *Réconciliation* des Juifs et des Aryens – *pas de défense des Juifs !* mais de *Réconciliation*. (Au fond devant le péril jaune et noir nous sommes sur le même navire !) ³⁷. »

Dans ce contexte, Céline ose donner dans les dénégations les plus flagrantes, affirmant, en jouant sur les mots, qu'il n'a jamais été antisémite, mais seulement « pro-aryen », « pacifiste ³⁸ » ou « patriote ». Le 11 octobre 1947, il précise à Charles Deshayes : « Cette question juive m'écoeure. Que les philosémites s'engagent dans l'Irgun et qu'ils nous foutent la paix. [...] La question juive n'existe plus. Je n'ai jamais été antisémite mais pro-aryen – et pro-français surtout. Il y a aussi beaucoup de cons chez les juifs. Je ne demandais pas leur destruction, je leur demandais de ne pas nous pousser, par hystérie, dans la guerre. Ils ont trouvé maintenant un nouvel Hitler ! l'Arabe ³⁹. » À Paraz, le 17 mars 1948, il donne cette explication avançant sa motivation « pacifiste » : « Vive les Youtres ! Les Fritz n'ont jamais été pro-aryens – seulement antisémites ce qui est absolument idiot. J'en voulais aux Juifs de nous lancer dans une guerre perdue d'avance. Je n'ai jamais désiré la mort du Juif ou des Juifs. Je voulais simplement qu'ils freinent leur hystérie et ne nous poussent pas à l'abattoir ⁴⁰. » À son avocat Albert Naud, il affirme en octobre 1948 que son « seul crime est le patriotisme vigilant » et précise : « Antisémitisme ? Il ne s'agit point d'antisémitisme, mais de *pro-aryanisme*, c'est tout. [...] Mais je n'ai jamais été bouffeur de juif ⁴¹ – ». Il assure à Jean Paulhan qu'il est « un folkloriste patriote effréné dans un pays de dégénérés de laquais et de bâtards ⁴² ». On retrouve

cette auto-caractérisation dans une lettre à son avocat Jean-Louis Tixier-Vignancour : « Je suis le patriote *absolu* le persécuté *absolu* », avant de s'exclamer : « Le monde entier sera enchanté de suivre cette nouvelle affaire Dreyfus (à l'envers !) qu'on se le dise⁴³ ! » C'est donc lui l'innocent persécuté, le nouveau Juif en quelque sorte. Il confie à sa fidèle secrétaire et amie : « Je suis *philosémite*⁴⁴ ! »

Son ami Jean-Gabriel Daragnès reprendra le thème du patriotisme en écho dans une lettre au président Drapier datée du 20 février 1950 : « Céline est un grand patriote pacifiste français⁴⁵. » Prenant Paulhan pour un demeuré, Céline lui écrit : « Je suis descendu à Sigmaringen par patriotisme parce qu'on y parlait français⁴⁶ [...] ». Et de s'indigner : « On s'acharne à me vouloir considérer comme un massacreur de juifs. Je suis un préservateur *patriote acharné de français et d'aryens* – et en même temps *d'ailleurs de Juifs* ! Je n'ai pas voulu Auschwitz, Buchenwald⁴⁷. » L'antisémitisme est dépassé, il appartient au passé et fut même une « duperie » : telle est l'une des thèses qu'il « sloganise » dans sa correspondance. À Maître Naud il déclare en juin 1947 : « Je me suis persuadé par l'expérience hélas que l'antisémitisme *ne menait à rien* et qu'au surplus il n'avait plus *aucune raison d'être*. [...] *L'antisémitisme est une provocation politique ou policière* – Malheur au sincère qui s'y mouille⁴⁸ ! » Il faut donc oublier la « question juive » et l'antisémitisme : « Se mêler d'antisémitisme, *même en chuchoter*, c'est sûrement se précipiter dans les pires supplices ... et pour quels résultats⁴⁹ ? ». Puisque « notre civilisation *est juive du tout au tout* », il ne reste plus qu'à prendre le train en marche et à se rallier aux vainqueurs : « Vivent les juifs ! Jamais assez : vivent les juifs ! Telle est mon atroce expérience⁵⁰. »

Céline va jusqu'à lancer, lui le judéophobe doublé d'un négrophobe : « Vive les Juifs ! vive les nègres » dans une lettre à Daragnès de septembre 1949⁵¹. Il multiplie ainsi les provocations et les écrans de fumée. Face aux accusations, sa stratégie consiste à nier les faits : « Courber l'échine sous les accusations, ou se défendre modérément, conduit en France, sûrement à l'échafaud⁵². » Mi-propagandiste, mi-publicitaire, il donne à son ami Charles Deshayes des consignes précises quant à ce qu'il faut dire et faire dire sur son compte dans l'espace public pour construire son image de victime expiatoire :

Procès de sorcières qu'on intente à Céline, qu'on se fout de ses écrits anti-juifs et patata ! [...] Céline n'était pas antisémite, il était pro-français et pro-aryen. Enfin ce qu'on veut lui faire expier – son crime irrémissible le *Voyage au bout de la nuit*⁵³.

Il arrive à l'écrivain de laisser entrevoir sa vision de stratège cynique, même s'il l'attribue à Gen Paul : « Nos légendes rapportent. Les martyrs c'est du biftek ⁵⁴ ! ». En ces années d'après-guerre, Céline met au point les formules de la légende justificatrice qui doit recouvrir la vérité historique. Il ne cessera de l'exploiter jusqu'à la fin de sa vie.

Dans le discours sur lui-même qu'il fabrique entre 1945 et 1951, Céline ne témoigne pas d'une conversion idéologique, il arbore une posture autodéfensive, impliquant un changement de bannière. S'il n'a nullement cessé d'être antjuif, il se refuse désormais à polémiquer sous le drapeau de l'antisémitisme ou de la nostalgie du nazisme. C'est là ce qui explique sa position sur l'essai de Maurice Bardèche sorti en octobre 1948, *Nuremberg ou la Terre promise* – virulente critique du procès de Nuremberg, défense des Allemands et mise en doute de l'extermination des Juifs – qu'il avait beaucoup apprécié dans un premier temps ⁵⁵, mais dont le combat lui paraît finalement « périmé » ou anachronique, comme il le confie à Paraz fin février 1949 : « [...] enfonceur de portes ouvertes, découvreur de lune, et au surplus *périmé*. Foutre tout cela est entendu, n'a plus aucune valeur *actuelle* ni surtout *FUTURE* ! Ce mec est un faux *averti*. Les problèmes de demain ne sont pas là ⁵⁶. » Le rejet du nostalgisme de Bardèche, sur lequel il projette son antipathie à l'égard de « St Brasillach ⁵⁷ », est dicté par l'opportunisme et la conviction que la cause aryenne est désormais indéfendable : il faut tourner la page, et prendre le train (de l'Histoire) à l'heure, ainsi qu'il l'explique à Paraz : « Oh cette histoire Bardèche est grotesque, cabotine et périmée. Aussi sotté que les tragédies les équipages de chasse à courre... Les anachronismes enragés – C'est fini fini le temps est passé. *C'est tout* – Tous ces gens ne savent pas lire l'heure. Du moment où il était prouvé qu'il *n'y avait pas de sens racial* aryen – tout était dit. [...] L'aryen, l'aryenne ne bandent que sur le nègre (à l'âme) le juif, le jaune, *tout SAUF L'ARYEN* (...). Quand on travaille *contre nature* – on va en prison ⁵⁸. » La leçon célinienne est claire : il faut suivre le courant. L'adaptation à la situation nouvelle est la seule leçon de sagesse donnée par l'Histoire. Figure singulière d'un « maudit » scrupuleusement opportuniste.

La réalité historique derrière la légende La thèse du « retrait » ou de l'« abstentionnisme » de Céline pendant les « années noires », pièce maîtresse de la légende célinienne, est devenue insoutenable, en raison de l'accumulation des informations sur l'engagement polymorphe de l'écrivain-pamphlétaire devenu agitateur ⁵⁹. On sait

désormais précisément comment il s'est fait le prophète des ultras du collaborationnisme, à travers notamment sa stratégie de publication de lettres ouvertes dans les journaux les plus extrémistes, tel *Au pilori*. On a établi sa participation à des réunions ou des meetings organisés par des milieux pro-nazis ainsi que sa fréquentation de hauts responsables de l'appareil nazi en France⁶⁰, ou de la Collaboration comme Fernand de Brinon⁶¹. La légende d'un Céline qui n'aurait collaboré que par des « mots », et non par des « actes », a perdu toute crédibilité : le pro-hitlérien déclaré a donné dans la dénonciation, comme Annick Duraffour le démontre sur le cas exemplaire du D^r Hogarth⁶². Et l'on sait par quel subterfuge juridique, six ans après la fin de la guerre, il a échappé à la condamnation qu'il méritait⁶³.

Robert Brasillach fut jugé pour « intelligence avec l'ennemi » et « haute trahison » en vertu de l'article 75 (§ 5) du Code pénal, qui déclarait illégal le gouvernement français de 1940 à 1944⁶⁴. Si Pierre Drieu la Rochelle échappa à la condamnation pour trahison en se suicidant le 15 mars 1945, Céline y échappa par la fuite (le 17 juin 1944) en Allemagne, avant de se réfugier le 27 mars 1945 au Danemark, où il apprit fin 1945 qu'il était accusé de haute trahison. Il ne cessa dès lors d'abreuver son réseau d'amis et ses avocats d'arguments spécieux et de raisonnements fallacieux en guise d'auto-défense, jusqu'à ce que son avocat Jean-Louis Tixier-Vignancour, le 20 avril 1951, obtînt l'amnistie pour son client nommé « Louis Ferdinand Destouches » (et non pas « Louis-Ferdinand Céline ») au titre d'ancien combattant de 1914-1918 et de « grand invalide de guerre ». La tactique de l'avocat avait parfaitement fonctionné, grâce à la complicité du commissaire du gouvernement, le colonel André Camadau qui, chargé de l'accusation, était désireux de faire payer aux gaullistes sa mise sur la touche en 1944 ; le président du Tribunal militaire de Paris, le juge Roynard (qui avouera qu'en littérature, il s'était « arrêté à Flaubert »), n'avait pas fait le rapprochement entre l'écrivain Céline et le docteur Destouches. Le 21 février 1950, Céline avait cependant été condamné par contumace, pour « actes de nature à nuire à la Défense nationale », à un an de prison, à 50 000 francs d'amende, à la dégradation nationale et à la confiscation de la moitié de ses biens. Un verdict qu'il avait jugé lui-même moins sévère que celui auquel il s'attendait⁶⁵. Ce qui ne l'empêcha pas de lancer à Paraz deux jours plus tard : « J'ai payé pour la *raison d'État* – Je suis innocent. Je suis le patriote persécuté pacifiste⁶⁶. »

Dans l'anthologie antijuive intitulée *Je vous hais !*, publiée le 15 avril 1944 sous la direction du doriote Maurice-Ivan Sicard, épaulé par

Henry Coston, Jean Drault, qui avait commencé sa carrière antijuive avec Drumont, célèbre ainsi l'écrivain et le « prophète » : « Louis-Ferdinand Céline, le génial auteur de *Bagatelles pour un massacre*, des *Beaux Draps*, etc., puissant visionnaire antijuif⁶⁷. » Au printemps 1944, la signature de Céline reste un argument publicitaire pour la presse collaborationniste. Fin avril 1944, dans le quotidien collaborationniste *Le Matin* ainsi que dans le quotidien *Aujourd'hui*, dirigé par Georges Suarez (fusillé le 9 novembre 1944), est publié un encart publicitaire annonçant le lancement d'un nouvel hebdomadaire « socialiste », *Germinal*, dirigé par Paul Rives, membre du Rassemblement national populaire de Déat, et André Chaumet, ancien directeur du *Cahier jaune* (novembre 1941-février 1943), et de *Combat pour la nouvelle France socialiste* (août 1941-avril 1944). Au moment où il lançait *Germinal*, Chaumet continuait de diriger *Revivre*, « Le grand magazine illustré de la race » qui avait succédé au *Cahier jaune* en mars 1943, et dont le dernier numéro sera publié le 20 juillet 1944. Le texte de cette annonce publicitaire est le suivant :

Le franc parler de Louis-Ferdinand Céline demande pour s'exprimer une tribune où l'on puisse tout dire. C'est pourquoi vous lirez prochainement l'opinion du célèbre écrivain sur les grands problèmes actuels dans *Germinal*, "le grand hebdomadaire de la pensée socialiste française", publié dans toute la France, sous la direction de Paul Rives et André Chaumet. *Germinal* paraîtra tous les vendredis, sur six pages, 2 fr. 50⁶⁸.

Dans le premier numéro de *Germinal*, daté du 28 avril 1944 et mis en vente « à la date symbolique du 1^{er} mai, fête du travail et de la solidarité », on trouve en effet, publiée à la une, une lettre de Céline, réagissant à un article de Claude Jamet comportant la transcription d'un long entretien qu'ils avaient eu chez Denoël⁶⁹. Au printemps 1944, Céline fait toujours partie du paysage collaborationniste, il y occupe même la place royale.

En quoi donc Céline, sous l'Occupation, aurait-il moins fait preuve d'intelligence avec l'ennemi qu'un Brasillach, fusillé le 6 février 1945 ? Le grand écrivain admiré n'a-t-il pas apporté sous l'Occupation, comme le journaliste de *Je suis partout*, sa caution à la politique de collaboration et aux mesures antisémites, et même incité à plusieurs reprises à leur radicalisation ? Son statut symbolique particulier aurait pu constituer une circonstance aggravante. Il est pourtant passé à travers les gouttes, tout en répétant : « Je suis un patriote, trop patriote, qu'on persécute, c'est tout⁷⁰. »

Dans une lettre à Paraz, le 20 novembre 1948, Céline, après avoir lancé : « Je suis le bouc, je *pue* – À *mort* ! mille morts !... »⁷¹, tire la leçon de l'histoire, mêlant la hargne à l'amertume, et mentionne quelques grands noms sur sa liste personnelle des victimes de la haine, dont il fait bien sûr partie : « Il m'a toujours frappé qu'on avait déterré Cromwell pour le juger et le *pendre*, en *cadavre*. Ainsi va la haine, le désir du monde, et de Caliban. Il voudrait bien déterrer Drumont, Vacher [de Lapouge], Gobineau – pour les *pendre* ! Là nous touchons à la vérité, à l'ÉLÉMENT – le peuple est *Tartufe* – effroyablement⁷². » C'est là un lieu commun des jérémiades de Céline, travaillé (et ce, depuis l'Occupation) par la peur d'être assassiné, et cherchant à se convaincre d'être une victime innocente de la méchanceté des hommes. Plus significatif est son désir de suggérer qu'il s'ajoute, lui le maudit encore vivant, à la liste noire des morts maudits à déterrer pour être pendus. Il semble y trouver une certaine gloire. En témoigne cette lettre à Paulhan du 3 août 1949 : « Vous verrez que je finirai par être l'auteur le plus *maudit* du Siècle... Damné pour péché *irrémissible* et *indicible*⁷³. » « C'est moi la victime ! », lance-t-il encore en juin 1957 à Madeleine Chapsal qui l'interviewe pour *L'Express*, non sans un désir histrionique de provoquer⁷⁴. Comme l'a noté son ami Lucien Rebatet, Céline était possédé par un très personnel « démon de la persécution »⁷⁵.

Céline avec Rassinier et Paraz : la réinvention négationniste de la judéophobie Dans les démocraties pluralistes, la position prise par Sartre en 1945 s'est transformée en norme, pour s'inscrire dans une législation réprimant l'expression de l'antisémitisme : « Je me refuse à nommer opinion une doctrine qui vise expressément des personnes particulières et qui tend à supprimer leurs droits ou à les exterminer. [...] L'antisémitisme ne rentre pas dans la catégorie de pensées que protège le Droit de libre opinion⁷⁶. » Voilà pourquoi les céliens antijuifs pratiquent l'auto-censure dans leurs déclarations publiques et leurs écrits publiés, et, en règle générale, s'avancent masqués. L'anti-conformisme anarchisant, dont Albert Paraz avait été l'incarnation, reste cependant leur drapeau, justifiant l'image du « rebelle » qu'ils se plaisent à donner d'eux-mêmes. Rappelons que Céline avait rencontré Paraz chez Denoël entre 1934 et 1936 – année de parution du premier roman de Paraz, *Bitru ou les vertus capitales*, et, pour Céline, de *Mort à crédit*. Face au nazisme, l'un comme l'autre donneront dans un certain « pacifisme », celui qu'ils retrouveront plus

tard chez Paul Rassinier. Lorsque Céline est exilé au Danemark, Paraz joue pour lui, à partir du printemps 1947, un rôle d'informateur vigilant sur ce qui se passe en France⁷⁷. Il restera fidèle à Céline jusqu'à sa mort, le 2 septembre 1957⁷⁸.

L'exception à la règle de la discrétion tactique est incarnée par une figure bien connue dans les milieux céliniens : Robert Faurisson, céliniste enthousiaste et déclaré depuis les années 1960, avant même son engagement dans le mouvement négationniste international⁷⁹. Dans la petite communauté des admirateurs-adeptes déclarés de Céline, le chef de file du négationnisme fait figure de personnage emblématique. Les céliniens de bonne compagnie, sincèrement scandalisés par l'antisémitisme de l'écrivain et soucieux de préserver leur respectabilité ainsi que l'honorabilité des études céliniennes, le traitent au contraire en hérétique et en paria. C'est qu'intervenant depuis 1976, sans y être invité, dans les colloques organisés par les céliniens érudits, le négationniste en chef ne cesse de se réclamer bruyamment de Céline, et surtout du Céline qui s'était enthousiasmé, début novembre 1950, à la lecture du livre de Paul Rassinier, *Le Mensonge d'Ulysse*, ouvrage fondateur de « l'école révisionniste » en France, préfacé par son ami Paraz⁸⁰. Auto-édité à Bourg-en-Bresse, où Rassinier résidait alors, l'ouvrage – un témoignage polémique sur les camps nazis – avait été précédé par deux pamphlets en langue française qui, à travers une mise en cause du procès de Nuremberg sur le thème « l'histoire est écrite par les vainqueurs », émettaient des doutes sur la réalité du génocide nazi des Juifs d'Europe : celui de Maurice Bardèche, *Nuremberg ou la Terre promise*, paru en 1948⁸¹, et celui du nazi suisse Gaston-Armand Amaudruz, *Ubu justicier au premier procès de Nuremberg*, paru l'année suivante⁸². Quant à Bardèche, il publiera en 1950 une suite à son essai polémique de 1948 : *Nuremberg II ou les Faux monnayeurs*⁸³.

On oublie de relever le fait que la bande-annonce du *Mensonge d'Ulysse*, paru en octobre 1950, comportait une citation de l'écrivain-prophète, auquel son admirateur Rassinier avait envoyé un exemplaire dédié : « “Les légendes qui basculent”. Louis-Ferdinand Céline⁸⁴ ». Quant à la dédicace de Rassinier sur un exemplaire hors commerce et numéroté de son livre, elle est dénuée d'ambiguïté : « À Louis-Ferdinand Céline. Le portrait de ses juges. Ceux-ci ont chié dans les draps par-dessus le marché ! En témoignage d'admiration, et de solidarité. Le 13 octobre 1950⁸⁵. » Comment ne pas s'interroger sur la signification d'un tel hommage ? Le 9 octobre 1950, alerté probablement par Paraz,

Céline lui passait une commande : « Veux-tu me faire envoyer 4 *mensonges d'Ulysse* ? Ça me semble un ouvrage splendide et digne des meilleurs salons ⁸⁶. »

Le Céline des négationnistes est un révélateur insupportable de l'envers du paysage littéraire apaisé où les céliniens académiques et les amateurs passionnés s'efforcent d'installer l'objet de leur fascination. Ils savent que la loi promulguée le 13 juillet 1990, dite « loi Gayssot », définit comme un délit la négation du génocide nazi des Juifs d'Europe, en tant que crime contre l'humanité, et que le négationnisme est ordinairement assimilé à une nouvelle forme de judéophobie ⁸⁷. Dès lors, l'existence d'un Faurisson, négationniste et céliniste militant, disons « d'un bloc », les gêne, les perturbe, les indigne. Et pourtant, la continuité d'inspiration, voire de vision du monde, entre le Maître et ses futurs disciples faurissoniens est attestée depuis la lettre de Céline à Paraz datée du 8 novembre 1950, où l'écrivain ne cache pas son enthousiasme très idéologique :

Rassinier est certainement un honnête homme... [...] Son livre se vend-il ? [...] Son livre, admirable, va faire g[ran]d bruit – QUAND MÊME Il tend à faire douter de la magique *chambre à gaz* ! ce n'est pas peu ! Tout un monde de haines va être forcé de glapir à l'Iconoclaste ! C'était tout la chambre à gaz ! Ça permettait TOUT ! Il faut que le diable trouve autre chose ⁸⁸...

Quant à Rassinier, on sait qu'il projetait en janvier 1951 de créer une « Société des amis de Céline », dont le but était de « fixer l'opinion sur le sort du grand écrivain » et de faire « des démarches à l'Intérieur et aux Sceaux pour obtenir la levée du mandat qui le frappe ⁸⁹ ».

Comment ne pas reconnaître la communauté d'esprit ainsi dévoilée entre Céline et le fondateur français du négationnisme ? En 1982, dans *Le Bulletin célinien*, Faurisson, qui venait de découvrir la lettre de Céline à Paraz du 8 novembre 1950, pouvait écrire sans cacher sa jubilation :

Ainsi donc, dès 1950 l'intuition de Céline lui inspirait de sérieux doutes quant à la réalité matérielle des « chambres à gaz » homicides de Hitler. Dès 1950, il analysait parfaitement le caractère spécifique de ce mensonge : ce mensonge est « TOUT » [...] en ce qu'il accrédite un autre mensonge, celui du « génocide » [...]. Ce mensonge permet d'avance toutes les épurations, y compris la censure *de facto* de trois livres du plus grand de nos écrivains : Céline lui-même ⁹⁰.

Céline victime, grand écrivain pourchassé, persécuté, condamné, puis censuré après sa mort et ce, en raison de sa lucidité et de son génie : c'est ainsi que Faurisson réactive, non sans lui donner un parfum sulfureux, la légende célinienne en la réinscrivant dans ce qu'il appelle « la

grande aventure intellectuelle du temps présent⁹¹ » : le « révisionnisme historique ».

Aux origines du négationnisme français En 1950, dans sa préface au *Mensonge d'Ulysse* de Paul Rassinier, Albert Paraz annonce la naissance de « notre gang des basculeurs de légendes » après la parution peu de temps auparavant de *Valsez saucisses*, ouvrage baroque comportant des développements sur son ami Céline et des extraits de sa correspondance avec lui, comme il l'avait fait en 1948 dans *Le Gala des vaches*. Paraz ajoute :

Mais il est des légendes qui basculent toutes seules, celle de la résistance par exemple. Elle a coulé comme un furoncle. En revanche, il y en a qui durent mille ans [...]. Après les oubliettes, Torquemada, les jésuites et les francs-maçons, le masque de fer, il est une autre histoire à laquelle il ne faut absolument pas toucher : c'est celle des chambres à gaz. La croûte terrestre en est à vif pour des siècles. [...] C'est de la dynamite⁹².

Plus loin, Paraz précise : « Je n'ai envie d'aucune place et je ne veux pendre personne, je ne veux faire assassiner personne dans l'ombre, je fais partie du *gang des basculeurs de légendes*⁹³. » Robert Faurisson, commentant cette longue préface rééditée en volume séparé en 1999, gratifie Paraz d'un « flair comparable à celui de Céline »⁹⁴, et caractérise ainsi l'objet du livre de Rassinier :

Mais venons-en au sujet le plus épineux : celui des chambres à gaz homicides dans certains camps de concentration allemands. À vrai dire, il s'agit là du point central à la fois du livre et de sa préface. Comme le disait Céline, autre membre du « gang des basculeurs de légendes », abordons le sujet « avec d'infinies mitaines »⁹⁵.

Dans son jugement lapidaire sur *L'Église*, « lieux communs de l'argot, conformisme de la révolte sans pensée »⁹⁶, Jean Prévost pointait justement, dès 1933, le lien singulier, chez Céline, entre la pseudo-révolte et la pensée par clichés, entre une insoumission de simple posture et une tendance à la pensée rigide, masquée par des feux d'artifice stylistiques et la véhémence incomparable de l'écrivain. Ce lien, qui caractérise la singularité célienne, s'est dévoilé pleinement à partir des pamphlets. S'y est ajoutée la légende victimaire construite dans l'après-guerre, qui s'est montrée d'une grande efficacité symbolique. Dans *Le Libertaire*, « organe de la Fédération anarchiste », le 20 janvier 1950, dans sa réponse à l'enquête titrée : « Que pensez-vous du procès Céline ? » lancée, à la veille de son procès par contumace (21 février

1950), par le jeune lettriste Maurice Lemaître devenu un défenseur inconditionnel de l'écrivain⁹⁷, André Breton justifie son refus de soutenir Céline par un argument voisin de celui de Prévost, en y incluant une dimension morale : « Mon admiration ne va qu'à des hommes dont les dons (d'artiste, entre autres) sont en rapport avec le *caractère*. [...] *Horreur* de cette littérature à effet qui très vite doit en passer par la calomnie et la souillure, faire appel à ce qu'il y a de plus bas au monde⁹⁸. » Mais la position de Breton est loin d'être partagée par tous les écrivains et les journalistes ayant répondu à l'enquête, de Marcel Aymé à René Barjavel, de Jean Dubuffet à Morvan Lebesque et Paul Lévy⁹⁹.

Une lettre de Céline à Lemaître est publiée à la une dans la même livraison :

Cher Ami, Voilà qui fait du bien dans l'état crevant où je me trouve ! et la meute au cul nom de Dieu ! Quel hallali ! Dix ans qu'on me traque [*sic*]. Pante, voué à toutes les routes du monde ! Quelle vie ! de cachots en huttes glacées ! Ah, "Hors la loi", cher Libertaire, c'est moche !! Surtout vioque – cinquième fois grand-père, vous imaginez ! Ils vont quand même me passer bientôt au pal, j'imagine. – Je suis promis à la foule – animal d'Arène – la foule, la plus grande hypocrite du monde¹⁰⁰.

La réponse de Rassinier à la même enquête, publiée le 13 janvier 1950, se situe aux antipodes de celle de Breton. Celui qui est alors présenté comme « ex-concentrationnaire » épouse sans réserve la cause de Céline, en faisant écho à l'auto-présentation victimaire de l'écrivain :

Je suis mal placé pour en parler étant donné que je suis à *fond*, à 150 % pour lui. D'une manière générale, je déteste le procès politique qui ne signifie rien : on condamne des hommes comme traîtres à la Patrie et on les hisse sur un piédestal parce qu'ils trahissent l'humanité... Ces choses me dépassent. Mon opinion est : 1° Que le procès que l'on fait à Céline est une saloperie. 2° Que le sort qui lui est fait est inhumain. 3° Que les deux choses servent des intérêts de classe, notamment les gens qui le frustrent de ses droits d'auteur et l'État français qui lui a supprimé sa pension après avoir confisqué ses livres. 4° Que c'est le procès des bénéficiaires de l'opération qu'il faut faire¹⁰¹.

Céline voit aussitôt le parti qu'il peut tirer de ce mouvement de soutien conduit par un Lemaître dont il connaît la judéité, comme en témoigne cette lettre à Paraz du 15 janvier 1950¹⁰² : « Tu as raison ce *Libertaire* est léonin ! Il ne me défend pas à bout de pincette ! Eh foutre je ne vais pas défriser de si vaillants partisans ! [...] Non mais orchestres ! et si tu peux constituer ce groupe de *juijs amis* ! ah vas-y ! ne gratte pas¹⁰³ ! » Céline répond ici à une lettre de Paraz dans laquelle celui-ci lui faisait cette suggestion : « Il faudrait absolument orchestrer ta défense.

[...] Fonder, rapidement, une société des “Israélites amis de Céline”, qui iraient dire au procès leur indignation¹⁰⁴. » Lemaître s’engage en faveur de la cause célinienne au point d’envoyer au président de la Cour de justice Drappier une lettre de soutien à l’écrivain censée émaner d’une « Association israélite pour la réconciliation des Français », coquille vide créée *ad hoc* à son initiative¹⁰⁵. Céline l’en félicite chaleureusement : « Voici du véritable Génie ! Le grand Rabbin dans le bain, de gré ou de force ! Baptême lustral ! Vous finirez Président du Conseil de la Vie ! Vous avez l’âge et le talent¹⁰⁶ ! » À partir de janvier 1950, dans la catégorie des cautions juives, Lemaître remplace le « Rabbin Hindus », le traître, ce « damné foutu Judas »¹⁰⁷.

L’année suivante, dans une lettre du 15 mars 1951, Céline rappelle à Paraz l’objet de sa principale hantise – être assassiné par les prétendus « tueurs » aux ordres de Bernard Lecache, le président de la LICA¹⁰⁸ – pour expliquer sa prudence vis-à-vis de l’action militante conduite par Rassinier et ses amis :

Oh mon vieux je prends pas du tout votre lettre contre les chambres à gaz à la légère ! C’est du Donquichottisme foutrement magnifique ! En saloperie d’égoïste, pensant bien à moi si je retournais en France et qu’on m’assassine – (recta !) mon meurtrier acquitté dans les bravos ! aurait pour grande excuse les *chambres à gaz* ! Alors ? si je suis dans le coup ! tu causes¹⁰⁹ !

Pour le Céline des années cinquante, l’intérêt personnel prime sur les convictions idéologiques, dès lors que l’expression publique de celles-ci lui paraît dangereuse. C’est pourquoi, face au mouvement négationniste naissant, Céline s’en tiendra à une bienveillance sans engagement militant.

À partir de janvier 1950, la querelle autour de Céline semble se reconfigurer, au moins en partie, sur la base d’une opposition émergente au sein des milieux de la gauche culturelle. Elle ne met pas fin au vieil affrontement sur le « cas Céline » entre les « fascistes » et les « antifascistes » (à dominante communiste), entre les Collabos » et les « Résistants », mais elle contribue à déplacer le terrain de la querelle, et à compliquer le tableau des interactions polémiques. Il s’agit d’une opposition entre les nouveaux céliniens inconditionnels venus d’une extrême gauche plutôt libertaire, dont le proto-négationniste Rassinier a pu constituer une figure symbolique, et les ennemis déclarés de tout ce que représentait Céline à leurs yeux en tant qu’écrivain, personnage public et type de personnalité. Le contraste des attitudes et des postures est saisissant. D’un côté, une empathie admirative s’accompagnant de récriminations victimaires et d’imprécations visant les « vainqueurs », de

l'autre, un mélange de mépris et de dégoût face à un écrivain refusant de reconnaître ses responsabilités en se présentant comme une victime innocente de la méchanceté humaine. L'évolution des études céliniennes a été longtemps affectée par ce grand partage des jugements sur l'écrivain engagé qui refuse de se reconnaître comme tel. Et l'on ne peut que constater que ceux qui, en amateurs ou en professionnels, ont fait le choix d'entreprendre des travaux sur Céline se sont longtemps situés, souvent malgré eux et sans conscience claire de leur parti pris, dans le camp des admirateurs et parfois des disciples, avoués ou non.

Un antisémitisme persistant Ce n'est pas par son antimacaronisme, son anticomunisme ou son antichristianisme que Céline a exercé une influence en France. C'est avant tout par ses écrits et ses déclarations contre les Juifs qu'il démontre, pathologise et criminalise. C'est ensuite par ses prises de position polémiques, de plus en plus affichées, sur les « races » non « blanches » qu'il bestialise (les « Noirs ») ou dénonce comme des envahisseurs potentiels (les « Jaunes », les « Chinois »¹¹⁰). Son antisémitisme démonologique et apocalyptique, par sa virulence et son caractère délirant, reste sans équivalent dans le monde littéraire au XX^e siècle¹¹¹.

À la période de haute intensité antijuive allant de décembre 1937 à la fin de l'année 1943 succède une période de latence tactico-stratégique (1944-1951) dominée par l'autocensure, les dénégations et les mensonges éhontés, durant laquelle la correspondance de Céline avec ses proches témoigne cependant de la persistance de ses obsessions antijuives. Dans une lettre à Paraz du 10 février 1949, Céline vitupère la France ouverte aux étrangers, la France qui ignore la préférence nationale et raciale, avec ses Français saisis par la « rage d'être avant tout ANTI FRANÇAIS » les « bras ouverts à tous les polichinelles de l'Univers »¹¹² : « Tout l'Opéra dit national est par exemple entièrement étranger, russe, etc. » La fin de la lettre précise la formule en avouant la pensée : « – tous *juifs russes* »¹¹³.

Calculateur mais soumis à ses pulsions, Céline est loin de toujours pouvoir respecter sa ligne de conduite : au moindre incident qui le touche, il explose et accuse les Juifs de le persécuter. Début janvier 1950, le ministre de la Justice René Mayer ayant refusé de lui accorder des mesures de faveur, il le dénonce sans ménagement à Georges Bidault, alors président du Conseil : « Vengeance et *vengeance raciste* ! »¹¹⁴ – sous-entendu : d'un Juif (petit-fils du rabbin Michel Mayer) contre un Français aryen –, avant d'entonner son refrain victimaire : « J'ai bien

souffert depuis 10 ans, sous les Allemands [*sic*], après les Allemands, *la même persécution*. [...] Pourquoi ce procès Dreyfus à l'envers ? [...] La persécution de l'Écrivain est le vice national des Français ¹¹⁵. » Contre celui qu'il baptise « le Duc Mayer de Rothschild de Montrouge ¹¹⁶ » ou « de Rothschild Mayer ¹¹⁷ », contre le « saboteur Mayer, « adultérateur de monnaie » qui « peut se permettre tout ce qu'il dit », Céline s'indigne rageusement : « Ce n'est plus Paris, c'est Parisalem ¹¹⁸... » Et de revenir à la charge en octobre 1950 : « Les beaux yeux à Mayer ! Encore lui je crois qu'il est vraiment yite. Mais c'est une industrie à présent d'être yite – Je suis sûr qu'en Palestine les $\frac{3}{4}$ sont n'importe quoi mais pas youtres du tout ¹¹⁹ ! » Qu'il s'adresse au président Bidault ou au complice Paraz, le persécuté perpétuel oublie ses règles de prudence langagière, comme s'il ne pouvait contrôler ses réactions antijuives spontanées, irrépressibles. Le pamphlétaire antijuif ne cesse de resusciter.

À la fin de son essai sur Céline, Milton Hindus pointait l'« oscillation du jugement » suscitée par la « perplexité » qu'éprouvaient les admirateurs de l'écrivain ayant conservé leur aptitude à la pensée critique ¹²⁰. Cette « perplexité », ajoutait-il, « imposera constamment aux lecteurs qui aiment penser par eux-mêmes un nouvel examen de l'œuvre en question » ¹²¹. Il s'agit bien de penser par soi-même et non pas par Céline. Même les céliniens confirmés peuvent s'en montrer capables. On ne saurait considérer que l'écrivain, parce qu'on lui reconnaît du « génie », a toujours raison. Il n'a pas non plus tous les droits, à commencer par celui de mentir – un droit qu'il se reconnaissait sans scrupule. Le lecteur exigeant doit toujours avoir en tête l'écart entre la vérité historique et la « vérité selon Céline » devenue vulgate littéraire, et s'interroger sur le sens de cet écart, en chaque contexte ¹²². Face à un « génie littéraire », on doit appliquer avec sérénité le vieux principe libertaire « ni dieu ni maître ».

NOTES

1. In L.-F. Céline, *Lettres de prison à Lucette Destouches et à Maître Mikkelsen 1945-1947*, éd. établie, présentée et annotée par François Gibault, Paris, Gallimard, 1998, p. 218.
2. Charles-Augustin Sainte-Beuve, *Port-Royal*, Paris, Eugène Renduel, t. 2, 1842, p. 399.
3. Annick Duraffour & Pierre-André Taguieff, *Céline, la race, le Juif. Légende littéraire et vérité historique*, Paris, Fayard, 2016.

4. A. Duraffour, « Céline, un antijuif fanatique », in P.-A. Taguieff (dir.), *L'Antisémitisme de plume 1940-1944*, Paris, Berg International, 1999, pp. 147-197 ; A. Duraffour & P.-A. Taguieff, *op. cit.*
5. Gisèle Sapiro, *La Guerre des écrivains 1940-1953*, Paris, Fayard, 1999 ; *id.*, *La Responsabilité de l'écrivain. Littérature, droit et morale en France (XIX^e-XXI^e siècle)*, Paris, Le Seuil, 2011 ; Bernard Baillaud & André Derval (dir.), *Céline – Paulhan. Questions sur la responsabilité de l'écrivain au sortir de la Seconde Guerre mondiale*, Actes de la première journée d'études Céline – Paulhan, Paris, 20 novembre 2007, Paris, Société d'études céliniennes, 2008.
6. Céline, *Nord* (1960), in *Romans 2*, éd. présentée, établie et annotée par Henri Godard, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1974, rééd., 1996, p. 407.
7. Philippe Roussin, Alain Schaffner & Régis Tettamanzi (dir.), *Céline à l'épreuve. Réceptions, critiques, influences*, Paris, Honoré Champion, 2016.
8. Philippe Roussin, *Misère de la littérature, terreur de l'histoire. Céline et la littérature contemporaine*, Paris, Gallimard, 2005 ; Marie Hartmann, *L'Envers de l'histoire contemporaine. Étude de la « trilogie allemande » de Louis-Ferdinand Céline*, Paris, Société d'études céliniennes, 2006 ; Gaël Richard, *La Bretagne de L.-F. Céline*, Tusson (Charente), éditions du Lérot, 2013 ; Odile Roynette, *Un long tourment. Louis-Ferdinand Céline entre deux guerres (1914-1945)*, Paris, Les Belles Lettres, 2015.
9. Céline, lettre à Maître Mikkelsen, 25 décembre 1945, in L.-F. Céline, *Lettres de prison*, *op. cit.*, p. 34.
10. Céline, lettre à Maître Mikkelsen, 11 mars (?) 1946, in *Lettres de prison*, *op. cit.*, p. 60.
11. « Céline nous écrit », *Je suis partout*, 13^e année, n^o 622, 9 juillet 1943, p. 1 ; in *Cahiers Céline 7*, « Céline et l'actualité 1933-1961 », textes réunis et présentés par Jean-Pierre Dauphin et Pascal Fouché, préface de François Gibault, Paris, Gallimard, Paris, Gallimard, 1986 (ci-après : CC7), pp. 185-186.
12. Céline, lettre à Jean-Gabriel Daragnès, 11 [mars 1950], lettre passée en vente à l'hôtel Drouot le 18 janvier 2002.
13. Lettre inédite de Céline à Ercole Pirazzoli, le 10 [juin ou juillet 1947] ; citée d'après François Gibault, *Céline. Troisième partie. Cavalier de l'Apocalypse (1944-1961)*, Paris, Mercure de France, 1986, pp. 332-333. Le substantif « Juif » porte ici une majuscule dans tous les contextes, à l'exception des lettres de Céline, dont je respecte les fantaisies orthographiques et typographiques (majuscules et italiques notamment).
14. Selon l'expression de Pierre-Antoine Cousteau, dans *Lectures françaises*, juillet-août 1957 : « À cette date [l'immédiat avant-guerre], personne ne soupçonnait que Louis-Ferdinand Céline n'était PAS antisémite. On avait même tendance à le considérer – les gens sont si méchants ! – comme le pape de l'antisémitisme ».
15. Céline, lettre à Maître Mikkelsen, 20 mai 1945, in *Lettres de prison*, *op. cit.*, p. 26.
16. Céline, lettre à Marie Canavaggia, 29-30 octobre 1945, in *Lettres à Marie Canavaggia 1936-1960*, éd. établie et annotée par Jean-Paul Louis, éd. revue et corrigée, Paris, Gallimard, « Les Cahiers de la NRF », *Cahiers Céline 9*, 2007 (désormais : CC9), p. 213.

17. Céline, lettre à Maître Mikkelsen, 5 mars 1946, in *Lettres de prison*, op. cit., pp. 58-59.
18. *Ibid.*, p. 59.
19. Céline, « Réponses aux accusationx formulées contre moi par la Justice française [...] », 6 novembre 1946, in Helga Pedersen, *Le Danemark a-t-il sauvé Céline ? (1945-1951)*, tr. fr. François Marchetti, Paris, Plon, 1975, p. 86 ; *L’Affaire Céline*, Paris, *Cahiers de la Résistance*, 1952, p. 17.
20. Émile Brami, *Céline à rebours. Biographie*, Paris, Archipoche, 2010 [2003], p. 96, note 3.
21. Céline, lettre à Maître Mikkelsen, 26 juillet 1946, in *Lettres de prison*, op. cit., p. 189.
22. Céline, lettre à Milton Hindus, 14 mars 1948, in *Lettres*, éd. établie par Henri Godard & Jean-Paul Louis, préface d’Henri Godard, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2009, 48-28 (désormais : *Lettres* 2009), p. 1026.
23. Céline, lettre à Albert Paraz, 17 mars 1948, in *Lettres* 2009, 48-30, p. 1028.
24. Milton Hindus (1916-1998), jeune professeur à l’université de Chicago, s’enthousiasme à la fin des années 1930 pour *Voyage au bout de la nuit* et *Mort à crédit*. Malgré les écrits antisémites céliniens, Hindus, qui est juif, devient l’un des défenseurs de Céline aux États-Unis. Il n’hésite pas à faire l’éloge de son pamphlet de 1941 : *Les Beaux Draps*. Il entretient en 1947 et 1949 avec l’écrivain une correspondance nourrie et aide matériellement l’exilé au Danemark. Mais après une rencontre qui a fortement déçu les deux hommes durant l’été 1948, leur rupture est scellée par la publication en 1950 aux États-Unis de *The Crippled Giant* (« Le Géant infirme », ou « estropié ») : Hindus y décrit l’écrivain comme un être au bord de la folie et considère qu’il a utilisé son génie à des fins criminelles et destructrices. Hindus s’y montre lucide et sans complaisance : « Il est aussi bourré de mensonge qu’un furoncle de pus. » Le livre paraît en 1951 en France, sous le titre *L.-F. Céline tel que je l’ai vu*.
25. « Tous les aryens et (nes) sont des larbins, des esclaves. Il leur faut la fêrule youpine les Tanks youpins pour les écrabouiller » (lettre à Marie Canavaggia, 21 mars 1948, in CC9, p. 447).
26. Céline, lettre à Albert Paraz, 14 février 1951, in *Lettres à Albert Paraz 1947-1957*, éd. établie et annotée par Jean-Paul Louis, Paris, Gallimard, 1980 (désormais : CC6), p. 296 : « Les Palestiniens tiennent la France en domesticité absolue et ENTHOUSIASTE ».
27. Céline, *Rigodon*, in *Romans 2*, p. 726.
28. Céline, lettre à Albert Naud, 18 juin 1947, in *Lettres* 2009, 47-48, p. 918.
29. Céline, lettre à Marie Canavaggia, 8 août 1948, in CC9, p. 492.
30. Céline, *Rigodon*, in *Romans 2*, p. 712.
31. Céline, lettre à Albert Naud, 18 juin 1947, in *Lettres* 2009, 47-48, p. 918.
32. Céline, lettre à Charles Deshayes, 12 août 1947, in *Lettres* 2009, 47-64, p. 916.
33. Céline, lettre à Milton Hindus, 16 avril 1947, in *Lettres à Milton Hindus 1947-1949*, éd. établie, présentée et annotée par Jean-Paul Louis, nouvelle éd., Paris, Gallimard, « Les Cahiers de la NRF », *Cahiers Céline 11*, 2012 (désormais : CC11), p. 44.
34. Céline, lettre à Milton Hindus, 14 juin 1947, in CC11, pp. 71-72.

35. Céline, lettre à Milton Hindus, 19 juillet 1947, in CC11, pp. 81-82.
36. *Ibid.*, p. 82.
37. Céline, lettre à Milton Hindus, 10 août 1947, in CC11, p. 91.
38. Sur le mythe du « pacifisme » de Céline : A. Duraffour & P.-A. Taguieff, *op. cit.*
39. Céline, lettre à Charles Deshayes, 11 octobre 1947, in *Lettres* 2009, 47-85, p. 963. Née en 1931 d'une scission de la Haganah, l'organisation de défense des Juifs de Palestine, l'Irgun Zvaï Leumi (Organisation militaire nationale, en hébreu), multiplie depuis 1944 les attentats contre les Arabes et les Anglais en Palestine mandataire. Bien que nationaliste de droite, l'Irgun jouit alors de nombreux soutiens en France, y compris à gauche de l'éventail politique et intellectuel.
40. Céline, lettre à Albert Paraz, 17 mars 1948, in *Lettres* 2009, 48-30, p. 1029.
41. Céline, lettre à Albert Naud, 17 octobre 1948, in *Lettres* 2009, 48-85, pp. 1089-1090.
42. Céline, lettre à Jean Paulhan, 18 février 1948, in *Lettres* 2009, 48-15, p. 1012.
43. Céline, lettre à Jean-Louis Tixier-Vignancour, 17 septembre 1949, in *Lettres* 2009, 49-79, pp. 1219 et 1221. Voir la lettre à Pierre Monnier du 10 novembre 1949, où Céline évoque « mon histoire énorme et tragique calembredaine, sorte d'affaire Dreyfus à l'envers » (*op. cit.*, 49-96, p. 1241).
44. Céline, lettre à Marie Canavaggia, 11 août 1947, in CC9, p. 337.
45. Lettre citée par Gaël Richard (textes établis et présentés par), *Le Procès de Céline 1944-1951. Dossiers de la Cour de justice de la Seine et du Tribunal militaire de Paris*, Tusson (Charente), éditions du Lérot, 2010, p. 281.
46. Céline, lettre à Jean Paulhan, 15 avril 1948, in *Lettres* 2009, 48-40, p. 1039.
47. *Ibid.*, p. 1038 (je respecte l'orthographe célinienne : « juifs » et « Juifs »).
48. Céline, lettre à Albert Naud, 18 juin 1947, in *Lettres* 2009, 47-48, p. 918.
49. Céline, lettre à Charles Deshayes, 12 août 1947, in *Lettres* 2009, 47-64, p. 936.
50. *Ibid.*
51. Céline, lettre à Jean-Gabriel Daragnès, 23 septembre 1949, in *Lettres* 2009, 49-82, p. 1223.
52. Céline, lettre à Maître Mikkelsen, 9 décembre 1948 (vente Wapler, Paris, 2 décembre 2005) ; citée par David Alliot, « Vie de Louis-Ferdinand Céline (1894-1961) », in D. Alliot (éd. établie et présentée par), *D'un Céline l'autre*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2011, p. 87.
53. Céline, lettre à Charles Deshayes, 19 août 1948, in *Lettres* 2009, 48-69, p. 1069.
54. Céline, lettre inédite à Robert Le Vigan (1948 ?), citée par François Gibault, *Céline, Troisième partie, op. cit.*, p. 179. Le peintre montmartrois Eugène Paul, dit Gen Paul (1895-1975), fut un ami de Céline, proche pendant la Seconde Guerre mondiale des milieux collaborationnistes. En février 1944, il participe au célèbre dîner de la rue de Lille, à l'ambassade d'Allemagne, qui réunit Otto Abetz, Jacques Benoist-Méchin, Pierre Drieu la Rochelle et Céline, avec lequel il se brouille quelques mois plus tard.
55. Céline, lettre à Albert Paraz, 13 janvier 1949, in CC6, p. 123 : « La fin est conne mais le développement est solide. Une certaine indulgence pourtant pour les Fritz que je n'ai pas ».
56. Céline, lettre à Albert Paraz, 29 février 1949, in *Lettres* 2009, 49-26, p. 1154.

57. Voir Céline, lettre à Albert Paraz, 17 mars 1951, in CC6, p. 313, et 31 avril 1951, p. 317. Céline avait fui la France, Brasillach y était resté au risque d'être exécuté : impardonnable. D'où le jugement : « *Certains martyrs méritent parfaitement leur sort* » (*ibid.*, p. 318).
58. Céline, lettre à Albert Paraz, 7 mars 1949, in *Lettres* 2009, 49-28, p. 1158.
59. A. Duraffour, « Céline, un antijuif fanatique », *op. cit.* Voir aussi A. Duraffour & P.-A. Taguieff, *op. cit.*
60. Ainsi son ami l'officier SS Hermann Bickler, devenu en 1943 chef du bureau VI de la Sipo-SD ; le lieutenant-colonel SS Karl Bömelburg, chef du bureau IV de la Sipo-SD (Gestapo) d'août 1940 à novembre 1943 ; Karl Epting, directeur de l'Institut allemand à Paris, etc.
61. A. Duraffour & P.-A. Taguieff, *op. cit.*
62. A. Duraffour, « Céline, une exception sinistre », *Revue d'histoire de la Shoah*, n° 198, mars 2013, pp. 285-310 ; A. Duraffour & P.-A. Taguieff, *op. cit.*
63. Notamment Gaël Richard, *op. cit.*
64. Pierre Assouline, *L'Épuration des intellectuels*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1985, pp. 47-56, 60-62 ; Alice Kaplan, *Intelligence avec l'ennemi. Le procès Brasillach*, tr. fr. Bruno Poncharal, Paris, Gallimard, 2001 [édition américaine, 2000].
65. François Gibault, *Céline*, t. III : *Cavalier de l'Apocalypse (1944-1961)*, Paris, Mercure de France 1985, pp. 234, 242-244 ; David Alliot, *D'un Céline l'autre*, *op. cit.*, pp. 92-94 ; Henri Godard, *Céline*, Paris, Gallimard, 2011, pp. 464-477. Pour les documents relatifs à l'affaire, David Alliot, *L'Affaire Louis-Ferdinand Céline. Les archives de l'ambassade de France à Copenhague 1945-1951*, Paris, Éditions Horay, 2007 ; Gaël Richard, *op. cit.*
66. Céline, lettre à Albert Paraz, 23 février 1950, in CC6, p. 240.
67. Jean Drault, « Un siècle et demi d'antisémitisme », in *Je vous hais !*, Paris, avril 1944, p. 140.
68. « Céline n'a pas encore tout dit... », *Le Matin*, 26 avril 1944, p. 2.
69. « Une lettre de Céline », *Germinal*, 1^{re} année, n° 1, 28 avril 1944, p. 1 ; CC7, p. 204. Claude Jamet, « Un entretien chez Denoël avec L.-F. Céline. L'égalitarisme ou la mort », *Germinal* (rédacteur en chef : André Chaumet), 1^{re} année, n° 1, 28 avril 1944, p. 4 ; CC7, pp. 204-212.
70. Céline, « Réponse à l'exposé du Parquet de la Cour de Justice » (manuscrit daté du 24 février 1950), in CC7, p. 324.
71. Dans le même sens, Céline écrit à Robert Le Vigan le 6 avril 1955 : « Vingt ans que ça dure [...] que ce soit sous l'Occupation, à Sigmar ou à Montmartre [...] Je suis le bouc ! » (extrait cité par Philippe Alméras, *Je suis le bouc. Céline et l'antisémitisme*, Paris, Denoël, 2000, p. 213, archives de l'auteur). Pour d'autres exemples, Sonia Anton, *Céline épistolier. Écriture épistolaire et écriture littéraire*, Paris, Éditions Kimé, 2006, pp. 207-211.
72. Céline, lettre à Albert Paraz, 20 novembre 1948, in *Lettres* 2009, 48-102, p. 1110 (lettre datée du 21 novembre 1948, date du cachet postal, in CC6, p. 99 ; nouvelle éd., *Cahiers céliniens 10*, 2009 (désormais CC10), p. 120, note 1). Cette lettre avait été reproduite partiellement dans Albert Paraz, *Valsez saucisses*, Paris, Amiot-Dumont, 1950, pp. 325-326.
73. Céline, lettre à Jean Paulhan, 3 août 1949, in *Lettres à la N.R.F. 1931-1961*, éd.

- établie, présentée et annotée par Pascal Fouché, préface de Philippe Sollers, Paris, Gallimard, 1991, p. 92.
74. Madeleine Chapsal, « Voyage au bout de la haine... avec L.-F. Céline », *L'Express*, n° 312, 14 juin 1957, pp. 15-18 ; passage cité dans *Cahiers Céline 2*, « Céline et l'actualité littéraire, 1957-1961 », textes réunis et présentés par Jean-Pierre Dauphin & Henri Godard, Paris, Gallimard, 1976 (désormais : CC2), p. 29.
 75. Lucien Rebatet, « D'un Céline l'autre », in *L.-F. Céline*, Paris, *Les Cahiers de l'Herne*, 1972, p. 236.
 76. Jean-Paul Sartre, « Portrait de l'antisémite », *Les Temps Modernes*, 1^{re} année, n° 3, 1^{er} décembre 1945, pp. 443-444, repris in *Réflexions sur la question juive*, Paris, Éditions Paul Morihien, 1946, pp. 10-11. Prenant la suite de la « loi Marchandeanu » (le décret-loi du 21 avril 1939), texte de circonstance resté en vigueur jusqu'en 1972, la loi du 1^{er} juillet 1972, dite « loi Pleven », donne une traduction juridique à la position de principe défendue par Sartre : Ulysse Korolitski, *Punir le racisme ? Liberté d'expression, démocratie et discours racistes*, Paris, CNRS Éditions, 2015, pp. 50-67.
 77. Céline, *Lettres à Albert Paraz 1947-1957*, *op. cit.* (CC6) ; nouvelle éd., Paris, Gallimard, « Les Cahiers de la NRF », CC10.
 78. Jacques Aboucaya, *Paraz le rebelle*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2002.
 79. Sur le rôle joué par Céline dans l'histoire du négationnisme : Florent Brayard, *Comment l'idée vint à M. Rassinier. Naissance du révisionnisme*, préface de Pierre Vidal-Naquet, Paris, Fayard, 1996, pp. 115-143, 158-159, 175-179 ; Nadine Fresco, *Fabrication d'un antisémite*, Paris, Le Seuil, 1999, pp. 532-536, 747-749 ; Valérie Igounet, *Histoire du négationnisme en France*, Paris, Le Seuil, 2000, pp. 23, 64, 76-77, 149, 200-201, 2004, 586-587, 595 ; *id.*, *Robert Faurisson. Portrait d'un négationniste*, Paris, Denoël, 2012, pp. 135-137, 139, 155, 162, 177-178, 185, 390-393, 405-406.
 80. Paul Rassinier, *Le Mensonge d'Ulysse. Regard sur la littérature concentrationnaire*, préface d'Albert Paraz [datée du 15 juin 1950], Bourg-en-Bresse, Éditions Bressanes, 1950.
 81. Paris, Les Sept Couleurs, 1948.
 82. Paris, Les Actes des Apôtres/Charles de Jonquières éditeur, 1949.
 83. Paris, Les Sept Couleurs, 1950.
 84. Cité par Gaël Richard, Éric Mazet & Jean-Paul Louis, *Dictionnaire de la correspondance de Louis-Ferdinand Céline*, Tusson (Charente), éditions du Lérot, 2012, vol. 3 : *Chronologie épistolaire*, p. 181.
 85. Dédicace citée in *L'Année Céline 2012*, Tusson (Charente), éditions du Lérot, 2013, p. 123. Il s'agit de l'un des vingt exemplaires hors commerce numérotés de l'édition originale.
 86. Céline, lettre à Albert Paraz, in CC6, pp. 268-269.
 87. Ulysse Korolitski, *op. cit.*, pp. 67-86, 149-188.
 88. Céline, lettre à Albert Paraz, 8 novembre 1950, in CC6, p. 276.
 89. Paul Rassinier, lettre à M^e Albert Naud (alors avocat de Céline), janvier 1951 ; citée par Philippe Alméras, *op. cit.*, p. 729.
 90. Robert Faurisson, « Céline devant le mensonge du siècle (suite) », *Le Bulletin*

- célinien*, n° 3, 4^e trimestre 1982, pp. 5-6, repris in *Écrits révisionnistes (1974-1998)*, t. I : 1974-1983 [1999], 2^e éd. revue et corrigée, s.l., chez l'auteur, 2004, pp. 323-324.
91. Robert Faurisson, « Les victoires du révisionnisme », 11 décembre 2006, consultable à l'adresse : <http://robertfaurisson.blogspot.fr/2006/12/les-victoires-du-revisionnisme.html>.
 92. Albert Paraz, *Préface au Mensonge d'Ulysse de Paul Rassinier*, rééd., Saint-Genis-Laval, Éditions Akribeia, 1999, pp. 30-31.
 93. *Ibid.*, p. 51.
 94. Robert Faurisson, préface à Albert Paraz, *Préface au Mensonge d'Ulysse de Paul Rassinier, op. cit.*, p. 8.
 95. *Ibid.*, p. 9.
 96. Jean Prévost, « Un nouveau Bardamu : L'Église de M. Céline. Lieux communs de l'argot, conformisme de la révolte sans pensée », *Notre Temps*, 7^e année, n° 9, 4 octobre 1933, p. 3. Éric Mazet, Gaël Richard & Jean-Paul Louis, *op. cit.*, vol. 2, p. 221. *L'Église* (« comédie en cinq actes ») est une pièce de théâtre écrite par Céline en 1926-1927 et publiée en 1933 chez Denoël. Dix ans avant la publication de son premier pamphlet antisémite, *Bagatelles pour un massacre* (décembre 1937), Céline y exprime déjà ses convictions antijuives. Dans le troisième acte, Céline présente ainsi les Juifs censés diriger la Société des Nations : « M. YUDENZWECK, Directeur du Service des Compromis à la Société des Nations, Juif, quarante-cinq ans. M. MOSAÏC, Directeur des Affaires Transitoires, Juif, même âge. M. MOÏSE, Directeur du Service des Indiscrétions, même âge » (rééd., Paris, Gallimard, 1952, p. 124). Yudenzweck est doté d'un « nez extrêmement crochu » (*ibid.*, p. 144).
 97. Écrivain et poète libertaire, Maurice Lemaître, né en 1926 à Paris, est depuis le début des années 1950 l'une des figures du lettrisme, mouvement artistique d'avant-garde créé en 1946, à Paris, par Isidore Isou (1925-2007), qui publie l'année suivante, chez Gallimard, son manifeste : *Introduction à une nouvelle poésie et à une nouvelle musique*.
 98. André Breton, in *Le Libertaire*, 55^e année, n° 212, 20 janvier 1950, p. 3.
 99. CC7, pp. 350-359.
 100. « Une lettre de Céline au "Lib" » (publiée à la Une), *Le Libertaire*, 55^e année, n° 212, 20 janvier 1950, p. 1, in CC7, p. 311. En argot, un « pante » est une victime.
 101. Paul Rassinier, in *Le Libertaire*, n° 211, 13 janvier 1950, in CC7, p. 358.
 102. Maurice Lemaître est le pseudonyme de Moïse Maurice Bismuth.
 103. Céline, lettre à Albert Paraz, 15 janvier 1950, in CC6, p. 222.
 104. Albert Paraz, lettre à Céline, 10 janvier 1950, in CC6, pp. 222-223, note 3.
 105. Voir François Gibault, *Céline. Troisième partie, op. cit.*, pp. 229-231.
 106. Céline, lettre inédite à Maurice Bismuth-Lemaître, 24 février 1950 (coll. part.), citée par Henri Godard, *op. cit.*, p. 468.
 107. Céline, lettre à Albert Paraz, 13 février 1950, in CC6, p. 238. Sur les rapports entre Céline et Hindus : note 25.
 108. Céline, lettre à Albert Paraz, 28 avril 1949, in CC6, pp. 151-152. Quelques mois

- auparavant, dans une lettre à Paraz non datée, Céline notait : « Frousse des représailles du Droit de Vivre etc. » (CC6, p. 113). Le mensuel de la LICIA, *Le Droit de Vivre*, dirigé par Bernard Lecache, avait consacré à Céline plusieurs articles très hostiles durant l'année 1948. Dans une lettre à Marie Canavaglia, le 21 mars 1948, Céline écrit : « Vous avez vu dans le *Droit de Vivre* la bande à Lecache. Les épileptiques juifs de la haine. L'Hagannah française, avec *groupes de tueurs* et tout » (CC9, pp. 446-447). Le 21 février 1950, Lecache dénoncera l'opération Lemaître dans une lettre au président Drappier : cette « prétendu association d'israélites pour la réconciliation des Français [...] n'a point d'existence légale », et « semble avoir été "créée" pour les besoins de la cause afin de tenter de tromper la Cour de justice et de lui laisser croire que les israélites français sont du côté de la défense de Louis-Ferdinand Céline » (citée par François Gibault, *op. cit.*, p. 230).
109. Céline, lettre à Albert Paraz, 15 mars 1951, in CC6, p. 312.
110. « Le Jaune a toutes les qualités qu'il faut pour devenir le roi de la Terre ». [...] Il n'y a pas de lendemains qui chantent pour la race blanche » (Céline, interview par Madeleine Chapsal, *op. cit.*, in CC2, pp. 32-33). Sur les origines de la sinophobie célinienne : Olivier Moncharmont, « Transposition du mythe du "péril jaune" dans *Bagatelles pour un massacre* », *Actes du XVII^e colloque international Louis-Ferdinand Céline*, Milan, 4-6 juillet 2008, Paris, Société d'études céliniennes, 2010, pp. 269-303.
111. Robert S. Wistrich (ed.), *Demonizing the Other : Antisemitism, Racism and Xenophobia*, Londres & New York, Routledge, 2003 [1999], pp. 193, 218, 244-245 ; Annick Duraffour & Pierre-André Taguieff, *op. cit.*
112. Lettre à Albert Paraz, 10 février 1949, in *Lettres* 2009, 49-15, p. 1140.
113. *Ibid.*
114. Céline, lettre à Georges Bidault, 2 janvier 1950, in *Lettres* 2009, 50-1, p. 1270.
115. *Ibid.*
116. Céline, lettre à Albert Paraz, 6 janvier 1950, in CC6, p. 220.
117. *Ibid.*
118. Céline, lettre à Georges Bidault, 3 janvier 1950, in *Lettres* 2009, 50-2, p. 1272.
119. Céline, lettre à Albert Paraz, 2 octobre 1950, in CC6, p. 265.
120. Milton Hindus, *L.-F. Céline tel que je l'ai vu*, nouvelle édition augmentée, tr. fr. André Belamich, Paris, Éditions de l'Herne, 1969 [1951], p. 262.
121. *Ibid.*
122. Pour un tel exercice d'interprétation, voir James Steel, « Le grand ordonnateur (Les Lettres de Céline à son avocat et la fin de *Rigodon*) », *Actes du XI^e colloque international LFC*, Amsterdam, 5-7 juillet 1996 (« Céline épistolier »), Paris, Société d'études céliniennes, 1998, pp. 179-188.